

Strasbourg, le 27 mars 2024

## Projet de rénovation et restructuration de la Laiterie

Inaugurée en 1994, la salle de spectacle la Laiterie est un des premiers lieux de musiques actuelles créés en France, et fait depuis référence dans le milieu musical en Europe.

Afin que le lieu puisse continuer de promouvoir les musiques actuelles en poursuivant sa programmation ambitieuse et qualitative, une importante opération de rénovation et de restructuration du bâtiment est entreprise permettant notamment l'augmentation de la jauge de la Grande Salle. Les travaux amélioreront également de manière considérable les conditions d'accueil du public et des artistes, tout en intégrant au bâtiment une dimension écologique qui répond aux défis de notre temps.



Copyright : Weber Keiling associés / image recadrée.



## 1/ RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DE LA LAITERIE

### CONTEXTE

La restructuration de la salle de la grande salle de la Laiterie constitue le premier projet structurant du quartier et conforte son identité à vocation artistique, festive et culturelle.

Ancienne friche industrielle où se trouvait une usine de collecte, de pasteurisation et de distribution de lait jusqu'en 1979 avant d'être laissée à l'abandon, la reconversion des bâtiments de la scène de musiques actuelles est l'œuvre des architectes **Georges Heintz** et **Pierre Keiling**.

Inaugurée en 1994, la Laiterie fait partie des premiers lieux de musiques actuelles créés en France. La Laiterie, gérée et programmée par l'association *Artefact PRL*, est aujourd'hui composée d'une grande salle de concert (870 places) et du Club, un espace scénique plus restreint, (294 places). Au regard des dimensions des salles de musiques actuelles implantées dans d'autres villes en France et en Europe, la jauge actuelle de la Laiterie était devenue trop faible pour programmer certains groupes à rayonnement national et international, qui choisissent de se produire dans d'autres villes.

Avec plus de 150 concerts annuels, la programmation de la Laiterie est l'une des plus denses en France. Elle accueille entre 80 000 et 100 000 spectateurs par an. Afin que la salle de spectacle puisse promouvoir la diffusion des musiques actuelles et que la programmation reste qualitative et ambitieuse, une augmentation de la jauge accompagnée d'une restructuration du bâtiment et des espaces connexes étaient nécessaires.

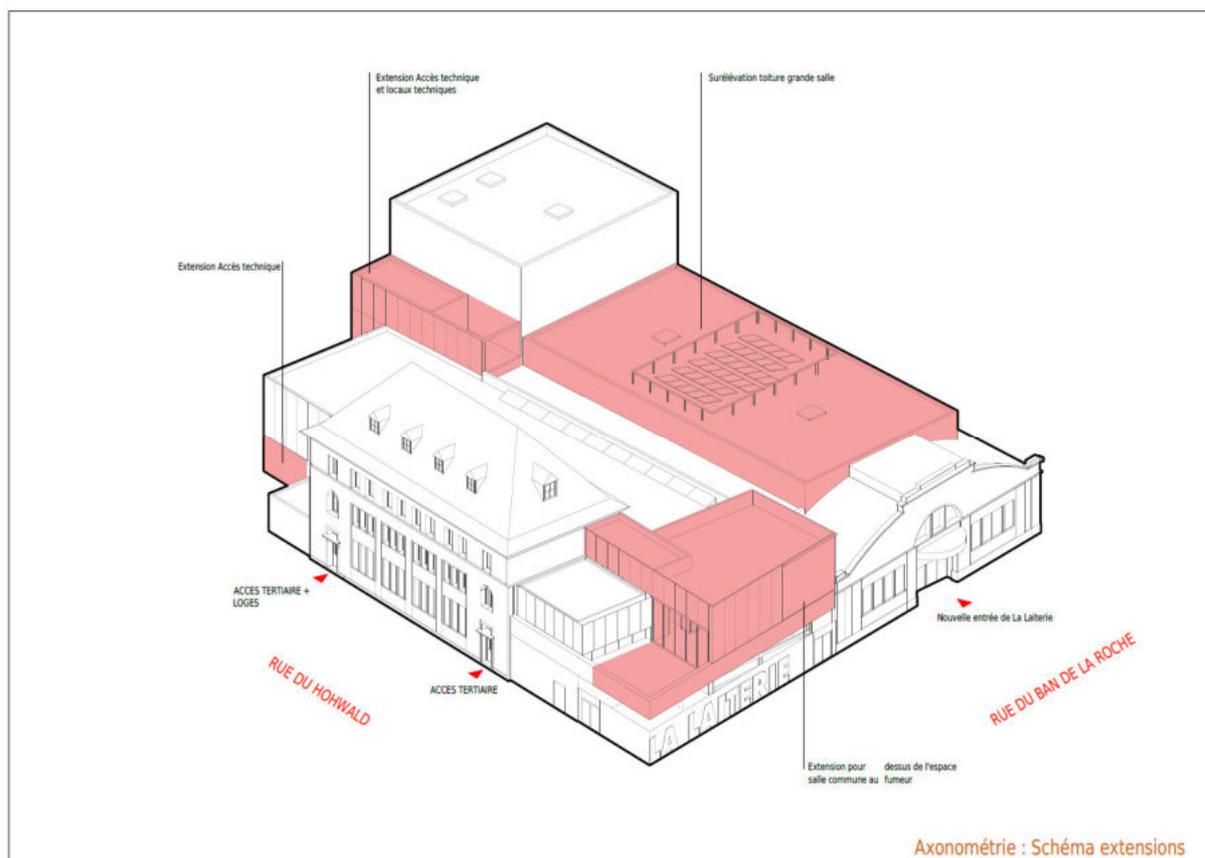
En plus des enjeux d'augmentation de la jauge de la grande salle, les travaux permettront d'améliorer considérablement les conditions d'accueil du public et de travail des artistes.

Au-delà de l'ambition artistique et culturelle pour la salle de la Laiterie elle-même, ces travaux seront également l'occasion de repenser les espaces publics aux abords immédiats de la salle et de renforcer la dynamique culturelle et socio-culturelle à l'échelle de ce quartier prioritaire en terme de politique de la ville.



## LE PROJET

Le projet s'inscrit dans la continuité des concepts abordés lors de la première restructuration dans les années 1990, ainsi que dans le cadre du travail sur la restructuration d'un site industriel désaffecté.



Copyright : Weber Keiling associés

**La jauge et la surface de la grande salle vont être augmentées pour atteindre une capacité d'accueil de 1 164 places** (capacité maximale actuelle du bâtiment) par la prolongation et la surélévation du gradin (pour rappel 870 places actuellement dans la Grande Salle).

**L'entrée principale du public sera réaménagée** en rouvrant l'ancien accès du « Hall de la Vache » située rue du Ban de la Roche.

**Un nouvel espace billetterie/vestiaire sera aménagé**, plusieurs flux de public seront orientés vers les différents accès à la salle de spectacle.



**La rue intérieure gardera sa fonction principale** de déambulation et de distribution à la grande salle (la fosse), aux espaces connexes reconfigurés (le bar, les espaces de vente de produits dérivés, l'espace de détente auditive, les sanitaires) et à l'espace réservé aux fumeurs situé à l'extérieur sous les encorbellements du bâtiment.

Dans un souci de performance d'exploitation, le projet intègre également les améliorations suivantes :

- la séparation des flux techniques et publics ;
- la construction d'un nouveau volume de backstage et d'une zone d'accès et de manœuvres techniques à proximité de la scène côté rue du Hohwald ;
- l'amélioration des conditions d'accueil du public, des artistes et notamment l'accessibilité à la scène et au 1<sup>er</sup> étage des loges du 15/17 aux personnes à mobilité réduite ;
- l'aménagement d'un espace d'office avec salle commune pour les artistes.

Des objectifs environnementaux sont intégrés : confort d'été, réduction des consommations énergétiques, toiture végétalisée, plantation d'arbres, façade végétalisée, panneaux photovoltaïques en toiture, surfaces au sol perméabilisées.

La mise en œuvre de ce projet est rendu possible par une relocalisation de la petite salle, Le Club, dans le Hall des Chars, situé à proximité immédiate de la Grande Salle. (voir 2/).

## PERSPECTIVES

La délibération permettant d'engager le projet a été votée lors du conseil municipal du 10 mai 2023.

À l'issue d'un marché public de maîtrise d'œuvre, la conception du projet et le suivi de la réalisation des travaux ont été confiés à l'agence d'architecture **Weber Keiling associés**.

Les études ont démarré en juin 2023. **Les travaux seront engagés dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024 avec un objectif de livraison du bâtiment fin décembre 2025. L'exploitation de l'équipement pourra redémarrer au premier trimestre 2026.**

Le chantier va dès son démarrage être marqué par des interventions extérieures impressionnantes au niveau de la toiture puisque cette dernière va être rehaussée.

Le montant des travaux s'élève à 5,9 M € HT pour un montant total d'opération de 9,5 M € TTC.



## 2/ RÉAMÉNAGEMENT ET MISE AUX NORMES DU HALL DES CHARS

Le projet de réaménagement et mise aux normes du Hall des Chars s'inscrit dans le contexte général de l'augmentation de la jauge de la salle principale de la Laiterie, rendue possible par le déménagement hors de ses murs de sa petite salle de concert, dite

Le Club.

Ce dernier constitue de fait une composante indissociable du fonctionnement de la Laiterie, avec laquelle il devra conserver à terme un lien fonctionnel et une proximité immédiate, pour permettre la programmation d'artistes émergents ou évoluant dans des créneaux spécialisés.

Ainsi, suite aux réunions de concertation entre la Ville de Strasbourg et les deux acteurs culturels Artefact et l'Espace K, ont été décidés :

- Une opération de réaménagement et de mise aux normes des locaux du Hall des Chars, situés rue du Hohwald (face à la Laiterie), pour y accueillir Le Club.
- La salle actuelle de l'Espace K sera elle aussi rénovée, et l'Espace K bénéficiera d'une jauge augmentée, d'une seconde salle et d'une extension.

Cette réhabilitation a également pour objectif la remise à niveau complète de l'ensemble de l'équipement par des améliorations fonctionnelles notables, la mise en sécurité et accessibilité, la revalorisation patrimoniale, et l'amélioration des performances énergétiques et du confort d'usage.

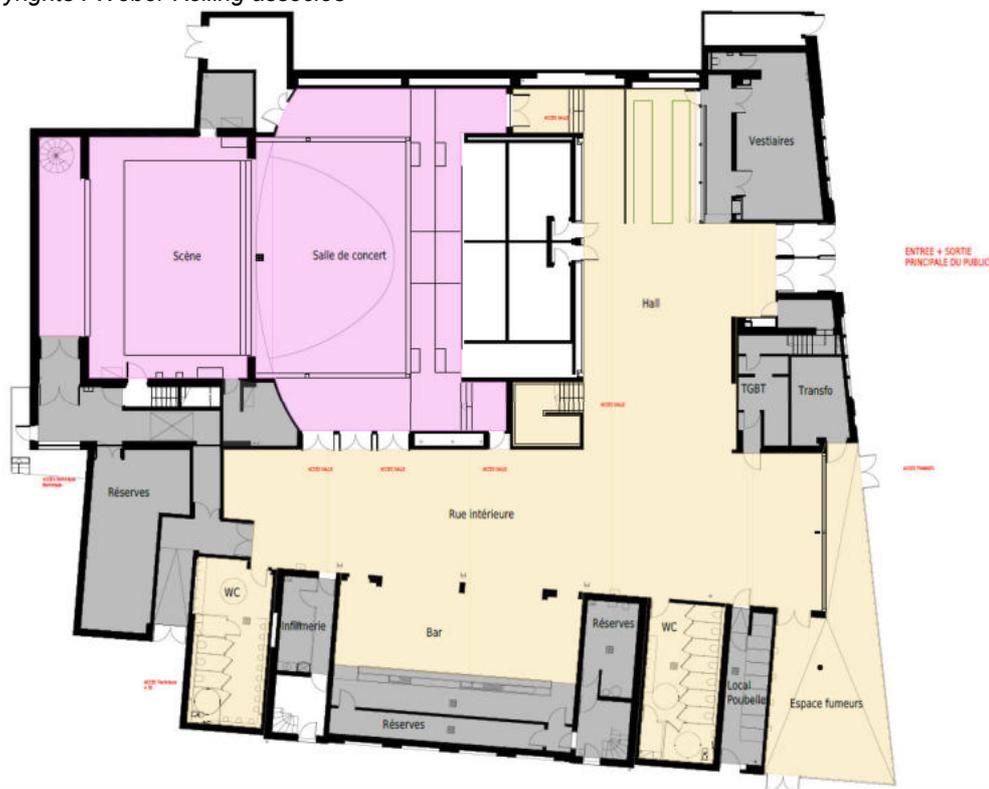
L'aménagement des espaces extérieurs du quartier Laiterie fait l'objet de discussions avec les acteurs et les habitants, il sera présenté à l'issue de la phase de concertation en cours.

Une présentation du projet aura lieu ultérieurement avec tous les acteurs concernés.



## ANNEXES

Copyrights : Weber Keiling associés





PLAN R+1 1/50

